

Les Echos

ENTREPRISES & MARCHÉS

Mardi 15 janvier 2008

www.lesechos.fr

Les sociétés adossées réussissent mieux sur Alternext

Allegra Finance a mené une étude sur les 114 sociétés que comptait Alternext au 31 décembre 2007.

Une introduction sur Alternext constitue-t-elle une voie de sortie pour le capital-investissement ? A cette question, Yannick Petit, président d'Allegra Finance, répond par l'affirmative. Son raisonnement ne se fonde pas seulement sur les considérations purement marketing que justifient son activité de conseil en introductions. Il s'appuie aussi sur les résultats d'une étude qu'il a menée sur les 114 sociétés que comptait Alternext au 31 décembre 2007.

Yannick Petit avoue que les résultats de ce travail l'ont lui-même surpris. D'un point de vue typologique, rien ne distingue vraiment les entreprises indépendantes de celles qui sont adossées à des partenaires financiers. De

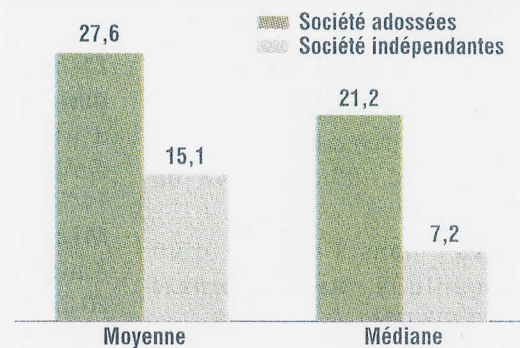
maturité identique, douze ans d'existence en moyenne, les unes comme les autres affichent à la médiane un chiffre d'affaires de l'ordre de 12 millions d'euros pour un résultat net d'environ 800.000 euros. Là où les choses commencent à diverger, c'est lorsque l'on se penche sur les deux populations en termes d'approche boursière.

Les 74 entreprises adossées ont levé, toujours en médian, près de 9 millions d'euros de capitaux à l'introduction, contre 6 millions d'euros pour les indépendantes, ceci pour un flottant identique – autour de 22 %. La capitalisation boursière des sociétés adossées lors de leur

mise sur le marché se révèle donc sensiblement plus élevée – de l'ordre de 35 millions d'euros, contre 30 millions d'euros pour les autres. Cette valorisation plus forte n'empêche pas les sociétés adossées d'être l'objet d'une de-

Performances depuis l'introduction des sociétés cotées sur Alternext

En %



« Les Echos » / Source : Allegra Finance

mande plus soutenue à l'occasion de l'introduction en Bourse.

Pour achever le paradoxe, elles bénéficient de performances boursières supérieures. La progression de leurs cours est en effet deux fois plus rapide, avec une hausse médiane de 15,1 % depuis l'introduction pour les sociétés adossées, contre 7,2 % pour les indépendantes. Yannick Petit y voit le résultat de la plus grande liquidité que confère la possibilité, pour des sociétés adossées, de mobiliser une base d'investisseurs plus large. Il y voit aussi leur capacité à offrir des potentiels de croissance plus élevés grâce aux développements financés par le capital investissement en amont de l'introduction en Bourse.

PH. G.

Retrouvez l'étude intégrale sur www.lesechos.fr/documents